



**ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Credit photo : Cobber17, jpbazard / Wikimedia Commons

Dossier de presse

CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE FRANCO-ALLEMANDE DU 22 JANVIER

**Déplacement du recteur Beignier
au lycée Saint-Charles à Marseille**

Mardi 24 janvier 2023 • 10h-12h

Contacts presse

Marie Gaidoukoff
Responsable du pôle communication
04 42 91 71 10 • 06 89 10 02 55
marie.gaidoukoff@region-academique-paca.fr

Lilia Benlabidi
Chargée des relations presse
04 42 91 71 18 • 06 28 91 36 37
lilia.benlabidi@ac-aix-marseille.fr

www.ac-aix-marseille.fr  [@acaixmarseille](https://twitter.com/acaixmarseille)  [acaixmarseille](https://www.instagram.com/acaixmarseille)  [Académie Aix-Marseille](https://www.youtube.com/acaixmarseille)

SOMMAIRE

LA JOURNÉE FRANCO-ALLEMANDE.....	3
LA SEMAINE FRANCO-ALLEMANDE DANS L'ÉDUCATION NATIONALE.....	3
L'ALLEMAND DANS L'ACADÉMIE D'AIX-MARSEILLE QUELQUES CHIFFRES.....	5
L'ETABLISSEMENT VISITÉ.....	6
LE DÉROULÉ DE LA VISITE.....	7
LES PERSONNES PRÉSENTES.....	8

I LA JOURNÉE FRANCO-ALLEMANDE

L'organisation de cette journée dans les écoles et les établissements scolaires le 22 janvier 2023 revêt une importance particulière à l'occasion du **soixantième anniversaire de la signature du Traité de l'Élysée**. Ainsi que quatre années après la signature par le président de la République française et la chancelière de la République fédérale d'Allemagne à Aix-la-Chapelle du nouveau Traité sur la coopération et l'intégration franco-allemande.

En effet, ce Traité a consacré l'importance de l'apprentissage de la langue du partenaire. Il engage les deux gouvernements à élargir les programmes franco-allemands de mobilité et à mettre en place des outils d'excellence dans le champ de l'enseignement et de la formation professionnels.

La date symbolique du 22 janvier a été choisie en 2003 lors du 40^e anniversaire du Traité de l'Élysée. **Signé le 22 janvier 1963, le Traité de l'Élysée** portait l'ambition d'ancrer la réconciliation franco-allemande au sein de la société, en particulier par le biais de la culture et des échanges de jeunes.

II LA SEMAINE FRANCO-ALLEMANDE DANS L'ÉDUCATION NATIONALE

Les écoles et établissements scolaires sont en grande partie libres pour organiser cette journée. Des outils sont mis à leur disposition pour les aider à mettre en œuvre leurs projets. L'accent est mis sur les atouts que procure la maîtrise de la langue du partenaire qu'il s'agisse de l'ouverture culturelle ou des opportunités économiques qu'elle offre. Les élèves et leurs familles sont également informés sur les programmes d'échanges et de rencontres ainsi que sur les possibilités d'études et d'emploi dans le pays voisin. Cet événement contribue à la promotion de la langue et de la culture du pays partenaire auprès de tous les élèves, germanistes ou non.

Le 22 janvier 2023, ou autour de cette date, les écoles et les établissements scolaires sont invités à organiser des activités mobilisant l'ensemble de la communauté éducative et encouragés à faire appel à des partenaires extérieurs tel que les institutions et services culturels de la République fédérale d'Allemagne en France, des acteurs du monde économique et culturel, des médias germanophones présents dans l'environnement immédiat, les assistants de langue, des élèves ou étudiants ayant participé à un échange avec l'Allemagne.

Les familles sont également associées aux actions menées à l'occasion de la journée franco-allemande. Les projets développés peuvent ainsi être présentés lors de la 8^e édition de la Semaine des langues vivantes du 3 au 7 avril 2023.

Parmi les activités possibles, les élèves peuvent être accueillis au sein des entreprises partenaires lors d'une journée découverte. Ce programme proposé par l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse (OFAJ) permet la visite d'une entreprise allemande ou d'une institution liée à la coopération franco-allemande. Dans le contexte actuel, ces visites peuvent être organisées à distance. Elles commencent à l'occasion de la Journée franco-allemande, mais peuvent s'étendre jusqu'à la fin du mois de juin 2023.

Plusieurs outils sont à la disposition des équipes pédagogiques pour promouvoir et organiser cette journée dont la brochure intitulée « L'allemand, un plus » élaborée parallèlement à la brochure d'information sur le français diffusée en Allemagne (« Französisch ist mehr ») et distribuée par le ministère de l'Éducation nationale et le Goethe-Institut.

Pour plus d'informations :

La journée franco-allemande :

<https://www.education.gouv.fr/22-janvier-journee-franco-allemande-5513>

La coopération franco-allemande :

<https://www.education.gouv.fr/la-cooperation-franco-allemande-5141>

III L'ALLEMAND DANS L'ACADÉMIE D'AIX-MARSEILLE : QUELQUES CHIFFRES

- 8,7% des élèves du second degré (collège, lycée général et technologique) étudient l'allemand (18 682 élèves).
- 12% des lycéens (lycée général et technologique) apprennent l'allemand (8 653 élèves).
- 100% des lycées généraux et technologiques (public) proposent l'enseignement de l'allemand.
- 7% des collégiens apprennent l'allemand (10 029 élèves).
- 122 collèges proposent un enseignement en classe bilingue anglais-allemand. 1 738 élèves y sont inscrits.
- Environ 50% des élèves inscrits dans une classe bilingue en 6^e choisissent la bilingue anglais-allemand.
- 18 sections européennes sont ouvertes dans les lycées généraux et technologiques de l'académie.
- 4 sections Abibac sont proposées pour préparer les élèves à l'obtention simultanée du Baccalauréat français et de l'Abitur allemand (lycée Georges Duby, Luynes ; lycée Saint-Charles, Marseille ; EIPACA, Manosque ; lycée Ismaël Dauphin, Cavaillon).
- 4 conventions existent entre la région académique et les Länder Basse-Saxe, de Bavière, de Hambourg et de Rhénanie-du-Nord-Westphalie afin de renforcer la coopération avec l'Allemagne. La DRAREIC (délégation régionale académique aux relations européennes, internationales et à la coopération) est à l'origine d'un très grand nombre de projets et d'actions avec les partenaires allemands. 88 appariements existent entre des établissements de l'académie et des établissements allemands. En 2021-22, 107 élèves germanistes ont participé au programme de mobilité individuelle Brigitte Sauzay et effectué ainsi un séjour de trois mois en Allemagne.

IV L'ÉTABLISSEMENT VISITÉ : LE LYCÉE SAINT-CHARLES - MARSEILLE

Proviseur :

- Hervé MASSART

Proviseur adjoint :

- Romain DUSSERRE

Professeurs d'allemand :

- Silla DESLANDRES

- Caroline LASNIER-GÄNSSBAUER Anika KNIESTEDT (enseigne l'histoire-géographie en allemand)

- Laetitia DEGRYSE

- Sanella PRAT (TZR, intervient également au collège Longchamp)

- Ina BOHLENDER, assistante d'allemand

Le lycée Saint-Charles à Marseille est l'établissement qui présente l'offre la plus diversifiée en allemand parmi tous les établissements publics et privés de notre académie. Cette langue est proposée en CPGE, en section Abibac, en section Euro et en LVA et LVB. Le lycée compte environ 300 élèves et étudiants germanistes.

Ce nombre important d'élèves germanistes s'explique notamment par le dynamisme de l'ensemble des professeurs d'allemand. Leur investissement est remarquable et à la hauteur de la réputation de l'établissement.

Tous les ans, ils proposent à leurs élèves un grand nombre de mobilités individuelles (11 élèves partent cette année 3 mois en Allemagne pour y effectuer une mobilité Brigitte Sauzay) et collectives (deux échanges proposés cette année, l'un avec un établissement partenaire à Hambourg, l'autre avec l'établissement partenaire à Münster), organisent des manifestations culturelles au sein de l'établissement en y invitant des artistes germanophones, et mettent en place une liaison très fructueuse et exemplaire avec un grand nombre de collèges du réseau Vieux-Port.

V LE DÉROULÉ DE LA VISITE

10h00 : Accueil de Monsieur le Recteur par la direction de l'établissement.

10h15 : Travail de liaison entre les élèves de la classe de 1^{re} Abibac et des élèves de la classe de 3^e du collège Edgar Quinet (sous la responsabilité de Mme Kniestedt et Mme Ferracci collège Edgar Quinet).

10h30 : Présentation d'un extrait d'une pièce de théâtre par les élèves de la 2^{de} Abibac dans le cadre d'un projet académique en partenariat avec l'Institut Goethe de Marseille (sous la responsabilité de Mme Lasnier-Gänssbauer).

11h00 : Exposition d'un atelier effectué en octobre 2022 par les élèves de la Terminale Abibac avec l'artiste allemand Felix Pestemer sur le thème « Rêves et réalité » (sous la responsabilité de Mme Deslandre).

11h15 : Présentation de l'échange avec le lycée partenaire à Hambourg par les élèves de la section européenne (sous la responsabilité de Mme PRAT).

11h30 : Présentation des systèmes éducatifs français et allemand par des élèves allemands accueillis au lycée Saint-Charles dans le cadre d'un projet de mobilité individuelle.

11h45 : Remise d'un chèque par Monsieur le Recteur (500 €) pour récompenser l'établissement pour son engagement en faveur de la mobilité franco-allemande.

VI LES PERSONNES PRÉSENTES

Bernard BEIGNIER, Recteur de la région académique Provence-Alpes-Côte d'Azur,
Recteur de l'académie d'Aix-Marseille,
Chancelier des universités

Clarissa DUVIGNEAU, Consule générale d'Allemagne à Marseille

Sophie SARRAUTE, ¹DAASEN, Bouches-du-Rhône

Christophe GARGOT, ²DRAREIC, Région académique Provence-Alpes-Côte d'Azur

Ulf SAHLMANN, ³IA-IPR d'allemand, Académie d'Aix-Marseille



¹ DAASEN : Directrice académique adjointe des services de l'Éducation nationale

² DRAREIC : Délégation régionale académique aux relations européennes et internationales et à la coopération

³ IA-IPR : Inspecteur d'académie – inspecteur pédagogique régional



ACADÉMIE D'AIX-MARSEILLE

*Liberté
Égalité
Fraternité*